



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AMBOISE

Séance ordinaire du 22 septembre 2022

N°22-103

OBJET : FINANCES

Relais SEPIA – soutien financier de la Ville d'Amboise

Date de la convocation : le 16 septembre 2022

Nombre de membres en exercice : 33

Nombre de présents : 31

Nombre de votants : 33

Ayant donné procuration : 2

Absents excusés : 2

Absents : 0

L'an deux mille vingt-deux, le vingt-deux septembre, le Conseil Municipal de la Commune d'Amboise, dûment convoqué par le Maire, s'est assemblé à la salle des fêtes Francis Poulenc, avenue des Martyrs de la Résistance, à Amboise,

sous la présidence de Monsieur Thierry BOUTARD, Maire d'Amboise.

Étaient présents : M. Thierry BOUTARD, Mme Jacqueline MOUSSET, Mme Marie ARNOULT, M. Atman BOUCHEKIOUA, Mme Françoise THOMERE, M. Bernard PÉGEOT, Mme Josette GUERLAIS, M. Marc LÉONARD, M. Sylvain GILLET, Mme Régine MALASSIGNÉ, M. Alexis LAMOUREUX, Mme Chantal BOUVIER de LAMOTTE, Mme Sylvie LADRANGE, M. Jean-Louis VOLANT, Mme Brigitte DEBRINCAT, Mme Élisabeth JOURDAIN, M. Thierry PRIEUR, M. Alain OFFROY, Mme Marie-France HUREAU, M. José BONY, Mme Nathalie SUPPLY, M. Guillaume HELLOCO, Mme Mélanie THOMAS, M. Brice RAVIER, Mme Évelyne LAUNAY, M. Rémi LEVEAU, Mme Isabelle GAUDRON, Mme Myriam SANTACANA, M. Claude VERNE, Mme Sandra GUICHARD, Mme Justine BÉCHET,

Absents Excusés : M. Fabien ROZWADOWSKI a donné pouvoir à Mme Justine BECHET, M. Denis CHARBONNIER a donné pouvoir à Mme Sandra GUICHARD.

Secrétaire de Séance : Mme Jacqueline MOUSSET.

Vu la délibération n°22-50 en date du 12 mai 2022 relative au projet de Relais SEPIA et à la vente de l'ensemble immobilier concernant les parcelles AO n°1-2-3, pour une surface totale de 6 588 m², au prix de 400 000€ à Val Touraine Habitat ;

Considérant la volonté de soutenir la création de cette structure d'hébergement temporaire de 20 chambres pour personnes âgées - dit relais SEPIA - et de 22 logements locatifs par Val Touraine Habitat ;

Vu le permis de construire accordé le 6 juillet 2022 ;

Considérant la volonté de la Ville d'Amboise de soutenir ce projet ;

Vu le programme de l'opération présenté en commission générale le 12 mai 2022 et en conseil municipal le même jour ;

Considérant la composition du comité des financeurs du projet de Relais SEPIA qui est le suivant :

- Etat
- Région Centre Val de Loire, via le Pays Loire Touraine
- Conseil Départemental d'Indre-et-Loire
- Communauté de Communes du Val d'Amboise
- Ville d'Amboise
- Caisses de retraites

Vu le plan de financement du projet de Relais SEPIA porté par Val Touraine Habitat arrêté de la façon suivante sur un **coût de projet de 3 121 646 €** :

Financeurs	
▪ Fonds Friche	355 890 €
▪ Région Centre Val de Loire – CRST	150 000 €
▪ Conseil Départemental 37 – aides déléguées Etat	92 000 €
▪ Conseil Départemental 37 – aides directes	64 000 €
▪ Action logement	70 000 €
▪ Caisse de Retraites	225 000 €
▪ Communauté de communes du Val d'Amboise	130 000 €
▪ Ville d'Amboise	100 000 €
TOTAL	1 186 890 €
Emprunts	
▪ Prêt CARSAT	468 697 €
▪ Autres emprunts	1 120 075 €
TOTAL	1 558 772 €
Fonds propres VTH	
	375 984 €

Le Conseil Municipal, après un vote à bulletins secrets, décide par 14 voix POUR, 18 CONTRE et 1 BLANC :

- De ne pas soutenir le projet de relais SEPIA porté par Val Touraine Habitat à hauteur de 100 000€ ;
- De ne pas autoriser Monsieur le Maire, ou son représentant, à signer tout acte afférant à cette décision.

Envoyé en préfecture le 29/09/2022

Reçu en préfecture le 29/09/2022

Affiché le

SLO

ID : 037-213700032-20220929-22_103-DE

Bulletins trouvés dans l'urne : 33

POUR : 14

CONTRE : 18

BLANCS : 1

NULS : 0

**Certifié exécutoire compte tenu de la transmission
en préfecture et de la publication le 29 septembre 2022.
Fait à Amboise, le 29 septembre 2022.**

POUR EXTRAIT CONFORME,

Thierry BOUTARD,

Maire d'Amboise,

Président de la Communauté de

Communes du Val d'Amboise